

# HONORAIRES HOME 360

## 1 - HONORAIRES DE NEGOCIATION

### A - IMMOBILIER D'HABITATION

- Forfait : 4990€ quel que soit le prix net vendeur du bien en vente

### B - VENTES DE FONDS DE COMMERCE

- Forfait : 4990€ quel que soit le prix net vendeur du bien en vente



## 2 - HONORAIRES DE TRANSACTION DE LOCATION BAUX D'HABITATION

En zone tendue :

Honoraires à diviser par moitié entre locataire et bailleur dans la limite de 13 € le m<sup>2</sup> pour les locataires conformément aux dispositions de la loi ALUR. Soit 10 € / m<sup>2</sup> correspondant à :

- Prestations de visite du preneur, constitution de son dossier et de rédaction de bail
- Et 3 € / m<sup>2</sup>: prestation de réalisation de l'état des lieux.

Reste du territoire (Hors région parisienne) :

Honoraires à diviser par moitié entre locataire et bailleur dans la limite de 11 € le m<sup>2</sup> pour les locataires conformément aux dispositions de la loi ALUR. Soit 8 € / m<sup>2</sup> correspondant à :

- Prestations de visite du preneur, constitution de son dossier et de rédaction de bail
- Et 3 € / m<sup>2</sup>: prestation de réalisation de l'état des lieux.

## 3 - HONORAIRES DE TRANSACTION ET/OU REDACTION DE BAUX COMMERCIAUX ET BAUX PROFESSIONNELS

- Honoraires de négociation et rédaction de bail à loyer commercial ou de bail à loyer professionnel. 30% HT soit 36 % T.T.C. du loyer annuel hors charges

- Honoraires de rédaction de bail et renouvellement de bail à loyer commercial ou professionnel, sans négociation : 10 % HT soit 12 % T.T.C. du loyer annuel hors charges.

- Honoraires de rédaction d'avenant de bail initial à loyer commercial ou professionnel, valant acte de renouvellement, sans négociation : 5% HT soit 6 % T.T.C. du loyer annuel hors charges, avec minimum forfaitaire de 240 € H.T.

- Honoraires de négociation de location commerciale ou professionnelle, sans rédaction de bail : 20% HT soit 24 % T.T.C. du loyer annuel hors charges.

## 4 - HONORAIRES DE TRANSACTION DE LOCATION DES GARAGES, PARKINGS, EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

- Forfait..... 102 € T.T.C.

Ces honoraires comprennent les frais d'acte d'engagement de location.

## 5 - HONORAIRES DE REDACTION DE BAIL ET DE RENOUVELLEMENT DE BAIL

- Rédaction de bail et renouvellement de bail d'habitation n'ayant pas donné lieu à transaction de location:

Forfait..... 216 € TTC.

## 6 - HONORAIRES ET FRAIS D'ETAT DES LIEUX (LOCAUX D'HABITATION)

Locaux à usage d'habitation..... 3 €/m<sup>2</sup> conformément aux dispositions de la loi ALUR

## 7 - HONORAIRES ET FRAIS D'ETAT DES LIEUX (LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX)

- Surface jusqu'à 100m<sup>2</sup>.....150 € TTC
- Surface de 101 à 300m<sup>2</sup> .....240 € TTC
- Surface supérieure.....Sur devis

## 8 - HONORAIRES SPECIAUX

Forfait au temps passé à raison de 790 € T.T.C. la vacation de huit heures : consultation, rédaction d'actes divers (résiliation de bail, promesse de bail...) étude de dossier etc...